

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 61 (1973)

Heft: 8 [i.e. 9]

Artikel: Protection du non-fumeur

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

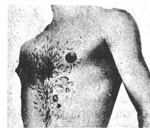
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le coin de la publicité... ridicule

PLUS MASCULIN

avec une poitrine poilue!
Immédiatement plus de succès!

Celui que la nature n'a pas doté d'une poitrine poilue peut enfin y remédier efficacement: **la crème de corps sensationnelle pour la pousse des poils** agit rapidement de façon surprenante et absolument sans problème. Faites-en l'expérience à nos frais!



AVANT



APRÈS

Une enquête d'opinion a prouvé que les femmes trouvent que les hommes au torse velu sont plus attirants, plus masculins et virils. Mais en réalité, il n'y a que peu d'hommes qui correspondent à cet idéal de beauté masculine et virile. Chez la plupart, les poils ne poussent qu'à certains endroits — ou pas du tout! Enfin de l'espoir pour tous! Une pousse drue à l'aspect sportif aussi aux endroits qui sont glabres! **On donne la garantie absolue:** même les parties glabres sont rapidement stimulées et les poils poussent vigoureusement. Faites-en l'expérience vous-même: vous paraîtrez plus athlétique, sportif — vous ferez assaut de conquêtes de cœurs!

Commandez encore aujourd'hui!

Vous testez notre crème sans aucun risque: si dans l'intervalle de 4 semaines, vous n'avez pas obtenu de résultat visible — vous serez remboursé sans autre. Aussi, envoyez encore aujourd'hui le Bon de succès à

Houarr, la séduction du gorille. Mesdames, mêlez-vous! Mais qui donc, puisque l'on nous dit que l'offre correspond à une demande, qui donc se laisse attraper par une telle publicité... Envoyez vos trouvailles, dans le domaine (hélas infini!) de la publicité ridicule, à la rédaction de «Femmes suisses».

COMMUNIQUÉ DE L'ADMINISTRATION

Dans les semaines à venir des remboursements d'abonnements seront envoyés à ceux qui n'ont pas encore payé l'abonnement 1973. Chacun sait que ces remboursements sont désagréables à recevoir.

Que les derniers retardataires se hâtent de se mettre à jour et ainsi le travail de la secrétaire administrative sera grandement facilité. Elle vous en remercie d'avance.

Un centime pour les consommateurs

Les associations de consommateurs consacrent une partie importante de leurs activités à l'information et aux conseils aux consommateurs sur la valeur pratique, les caractéristiques, la qualité et le rendement des marchandises.

Ces services revêtent des aspects très différents qui vont du test de marchandises au conseil individuel et direct au consommateur.

Il nous a été assez souvent possible de libérer des acheteurs de leurs obligations contractuelles du fait que la marchandise ne correspondait pas aux qualités promises et de ce fait ne donnait pas satisfaction.

Peut-on faire grief à la propagande si elle s'efforce de montrer à «l'acheteur-roi» sa marchandise sous les aspects les plus attrayants puisque l'économie impose de faire valoir la marchandise pour l'écouler.

Deux observations s'imposent à ce sujet.

La première c'est la propagande, pour forcer l'attention d'un public blasé ou indifférent, atteint parfois les limites du tolérable et que le bon goût et la décence sont parfois bien malmenés.

L'utilisation pour la réclame de la «création» de Michelangelo avec un Dieu le Père qui tend avec ostentation une paire de pantalons à Adam en est une illustration-type.

La seconde observation porte sur le fait que la réclame en cherchant de son mieux à faire miroiter le plus de qualités possible de ses produits, omet souvent de fournir les informations nécessaires, essentielles, celles qui doivent guider l'acheteur dans son choix.

Les associations de consommateurs ont là une énorme lacune à combler, malheureusement avec des moyens financiers dérisoires et un personnel insuffisant.

Par ailleurs, ce n'est que lentement que le consommateur apprend à reconnaître la valeur de la protection réelle et continue que représentent pour lui les associations de consommateurs.

Ne serait-il pas possible d'envisager un prélèvement d'un centime sur chaque franc dépensé pour la réclame? Sur les deux milliards atteints par la propagande en Suisse en 1971 cela ferait 20 millions en faveur de la protection des consommateurs. Ceux-ci en tireraient bien meilleur profit que d'un simple impôt fédéral sur la réclame.

Fédération suisse des consommateurs

Vive le progrès!

Il me restait une semaine, avant la rentrée des classes, pour enregistrer mon nouveau répertoire (enseignant dans les salles de gym, j'ai besoin d'œuvres musicales toujours renouvelées et d'enregistrements irréprochables).

Premier jour: je passe ma matinée sur la maquette du magasin de musique, à choisir des disques. Après la vaisselle du dîner, je m'installe pour mes premiers enregistrements. Le saphir de mon gros pick-up paraissant être épointé, vu qu'Offenbach chuinte comme un patoisant à la retraite, je tente d'ôter cette aiguille devenue pieu, en jouant, pour la première fois de ma vie, au technicien. Je ne vais pourtant pas, pour acheter un nouveau saphir, transbahuter mon pick-up au magasin, alors qu'il suffit d'apporter mon vieux diamant comme modèle. Hélas, ce dernier tient bon et le bras casse. Constaté, l'empoigne tout l'appareil et commande un taxi pour retourner au magasin (inutile de recourir à ma voiture: on ne peut pas parquer). Dans la boutique, le technicien se gratte longuement les quelques cheveux qui lui restent: «Je n'ai plus ces pièces. Il faut les commander. Attendez une semaine ou deux...» Pendant la nuit, je me dis que, pour ne pas perdre de temps, je devrais enregistrer avec le pick-up des enfants.

Deuxième jour: toujours en taxi, entre le petit pick-up des gosses et mon enregistreur, je fonce dans un autre magasin où des tas d'appareils attendent déjà, avec une étiquette autour du cou. «Pour l'adaptation d'un fil de raccordement il faut compter quelques jours. Revenez dans une semaine ou deux...» J'ai envie de pleurer, de me suicider, d'entrer au couvent. Je passe le reste de la journée à chercher des adresses de spécialistes de l'enregistrement. Ils sont tous en vacances.

Troisième jour: téléphone du premier magasin de musique. Le gros pick-up, contre toute attente, est prêt. Hourrah! Je cours le chercher. A pied! Et me réinstalle pour enregistrer. Malheureusement, l'enregistreur a des ratés. Après plusieurs heures d'essais infructueux, je repars en taxi vers le premier magasin, avec l'enregistreur et le gros pick-up. «Est-ce l'enregistreur qui est fautif? — Hélas, oui. Il y a six ans que vous l'avez. Quand ça commence à pécloter, il faut en changer. En tout cas, le réparer vous

coûterait plus cher que d'en acheter un neuf...» Je regarde le vendeur avec incrédulité. Mon vieux Philips à bandes, si puissant, increvable, parfait, que j'ai lâché une cinquantaine de fois — et de haut! — et qui, bûche comme Raspoutine, n'a jamais été atteint dans sa santé... Amère, je me fais montrer tous les modèles 1973. Tudieu! Il n'y a pas le choix. Ou bien c'est la came-lote pas chère et à cassettes, ou bien c'est l'énorme, le colossal appareil professionnel à bandes, qui ne peut être déplacé que par des athlètes. En taxi je retourne à la maison, avec mes charges, pour téléphoner à la fabrique. «Vous reste-t-il des Philips, à bandes, comme le mien? — Hélas, non. Nous ne les fabriquons plus. Les jeunes préfèrent les cassettes, et les plus difficiles, les appareils «haute fidélité». Voyez-vous ça! Rien n'était plus fidèle que mon Philips portable et puissant.

Quatrième jour: en vain je passe en revue tous les magasins de ma ville.

Cinquième jour: je prends le train pour Genève, avec la liste de tous les magasins de musique de la cité calviniste. On finit par me remettre, comme un trésor, un appareil à bandes, plus petit et moins lourd que mon Philips. Il reprend le train avec moi.

Sixième jour: je ré-enregistre, pendant deux heures. Puis j'écoute. Affreux! Cette fois-ci, je pleure pour de bon et téléphone à Genève, dans des hoquets. On me conseille de revenir, mais avec mon pick-up aussi, car c'est peut-être lui qui est fautif. Je reprends donc le train, et le taxi. Dans la boutique du bout du lac, on m'assure qu'il y a deux coupables: mon pick-up, «qui se fait vieux», et l'enregistreur, qui a été conçu, paraît-il, spécialement pour les reportages au micro. Il fallait le dire avant! On me vend alors un appareil un peu plus gros, un Sony. Avec un nom pareil il ne peut être que sonore! D'autant plus que je le paie nettement plus cher que je n'ai payé mon Philips.

Septième jour: c'est dimanche! J'en profite pour enregistrer. Le son a l'air bon. Evidemment, c'est moins puissant qu'avec le Philips, mais en tournant tous les boutons à la fois cela devrait aller.

Huitième jour: mes cours ont recommencé. Mais les élèves n'entendent pas bien la musique. Moi non plus. Je place l'appareil au milieu de la salle, et chacun s'efforce de ne pas trop le bousculer.

Neuvième jour: décidément, dans le piano, et même dans le mezzo, on n'entend rien. Malgré la chaleur cani-

culaire, je ferme les fenêtres pour essayer de percevoir tous les passages de l'œuvre que nous essayons de travailler.

Dixième jour: ça ne va plus, il faut trouver une solution. Mon nouvel enregistreur sous le bras, je me rends, d'un pas de sénateur, à la succursale de la maison qui m'a vendu. «Pouvez-vous m'adapter là-dessus un haut-parleur? — Ça n'amplifiera rien du tout. Il vous faudrait un amplificateur et des colonnes...» Quatre appareils au lieu d'un, alors que mon Philips nous cassait les oreilles à lui tout seul! «Ou alors le brancher sur la radio...» Pourquoi pas sur un téléviseur couleurs pendant que vous y êtes?! Et si vous me l'échangez contre quelque chose de plus puissant? — Impossible... Bon Dieu, qu'est-ce que ce siècle dans lequel je vis? Jadis, il y avait mille fois moins de choses sur le marché, mais ces choses étaient parfaites, quasi éternelles, et toujours remplaçables...

Onzième jour: je pourrais peut-être retrouver, comme avant la guerre, uniquement avec mon pick-up et des disques. Mais les disques s'usent si vite... Et puis il y a les trépidations, le saphir qui restera coincé dans un sillon... O Dieu, envoyez-moi une idée! Je ne peux pourtant pas prendre ma retraite alors que je suis encore dans la force de l'âge!

Douzième jour: j'ai décidé d'aller reléguer à la cave mes enregistreurs et mes pick-up, et d'engager un pianiste.

L'Helvétie.

Protection du non-fumeur

La commission fédérale pour l'hygiène de l'air, organe consultatif du département fédéral de l'intérieur et de l'office de la protection de l'environnement propose dans une publication:

- que le droit du non fumeur à un air pur dans les locaux soit réellement reconnu;
- qu'il devienne obligatoire d'installer des systèmes d'aération efficaces dans tous les locaux publics où il est permis de fumer;
- qu'on introduise le plus souvent possible une séparation dans nombre de locaux entre fumeurs et non fumeurs.

SAS

La goutte

Je faisais mes courses dans un grand magasin. Les étalages étaient superbes, et les légumes et les fruits appétissants à souhait. Je me dirigeai vers les salades pomées, m'apprêtant déjà à choisir la plus belle. Malheureusement, au-dessus de la plus belle était penché, à angle droit, un vieux monsieur avec la goutte au nez. Plus qu'inquiète, je projetais mon regard tantôt sur la salade, tantôt sur la goutte. Tombera? Tombera pas? Par la violence de ma pensée j'essayais, de toutes mes forces, de la retenir. Que pouvais-je faire d'autre? Et par quel moyen capter l'attention de cet homme pour détourner des cagots à légumes ce visage menaçant et le déplacer sans paraître moi-même déplacée? Cet être métaphysique avait l'air de savoir très exactement ce qu'il voulait et ne se retournerait que quand il aurait soupesé et palpé, l'une après l'autre, toutes les salades du rayon. Entièrement cachées dans leur papier de cellophane, ces dernières eussent échappé à la gouttelette, mais il y avait des brèches au-dessus de chacune d'elles et j'essayais en vain de me représenter toutes les trajectoires possibles.

C'est ce moment-là que choisit le gérant pour me bousculer gentiment en me demandant pardon. L'espace d'une seconde, je perdis des yeux la narine droite de mon acteur. Et quand je la retrouvai, la goutte avait nettement diminué, de moitié en tout cas... Démoralisée, je refis l'inventaire de toutes les salades. Mais comment retrouver cette unique demi-larme de liquide humain sur ces ces feuilles déjà puissamment mouillées par l'arrosage savant du personnel et la rosée des matin? Renonçant à y parvenir, j'ai renoncé aussi, ce jour-là, à la salade verte, que nous avons remplacée par un comprimé de vitamine C.

L'Helvétie

Décriminalisation de l'avortement

(Suite de la page 1)

En ce qui concerne le plan juridique, l'Union souligne qu'aucune autre institution de notre Etat n'est à ce point dégradée et la désobéissance à l'interdiction officielle s'exprime sur un triple plan:

- désobéissance civile. De tous temps, les femmes ont passé outre et agi dans la clandestinité; (...)
- désobéissance légale. La loi prévoit elle-même la faculté de désobéir à son interdiction en instituant l'interruption légale de grossesse; (...)
- désobéissance judiciaire. Les organes de la justice s'abstiennent souvent d'appliquer une partie des dispositions de la loi. L'avortement commis par la mère n'est plus puni en certains cantons depuis de nombreuses années (à Genève, par exemple, depuis 1916 au moins). »

Nous citerons, en guise de conclusion, un appel à la tolérance, que nous lisons en dernière page du texte que l'Union pour décriminaliser l'avortement vient d'envoyer à Berne:

« Nous nous bornons donc à répéter que l'on se trouve en présence d'un débat moral où chaque partie est convaincue de plaider en faveur de la vérité. De telles situations ne sont pas nouvelles dans notre pays et l'expérience a démontré que la seule manière d'éviter des dissensions aussi regrettables qu'interminables est de s'en remettre à la liberté de conscience. Nous faisons donc appel à la sagesse qui a permis, après des luttes sanglantes, d'introduire cette liberté dans notre constitution. La question de l'avortement mérite elle aussi de bénéficier des garanties constitutionnelles, car elle est au premier chef une question de conscience. Nous savons que de nombreuses personnes opposées à l'avortement admettent néanmoins qu'il n'appartient plus au bras séculier d'intervenir. Nous ne demandons pas autre

chose, car nous entendons laisser chacun libre de ses opinions. L'ordre social n'étant pas menacé, nous demandons que l'Etat cesse d'apporter son appui à l'une des opinions en présence. Ceux dont la tâche est de guider les consciences disposent de suffisamment de liberté et d'influence pour faire entendre leur voix sans qu'il soit besoin de leur accorder le secours du Code pénal. »

Disons encore que l'initiative serait retirée, si la troisième solution était adoptée, sous réserves de quelques amendements (libre choix du médecin).

APPEL

Le DFJP a envoyé le rapport de la Commission d'experts ainsi que la lettre où il donne son choix aux gouvernements cantonaux, aux partis politiques et à quelques associations intéressées qui doivent d'ici le 31 octobre les étudier et donner leur avis. C'est ce qu'on appelle la procédure de consultation.

Qui donnera son avis? Si l'on excepte les trois ou quatre associations féministes laïques et l'Union pour décriminaliser l'avortement où les femmes sont largement représentées, ce seront des hommes. Une forte majorité d'hommes, au niveau des gouvernements cantonaux, au niveau des comités suisses des partis politiques.

NOUS ADRESSONS ICI UN APPEL PRESSANT A TOUTES LES FEMMES AFIN QUELLES ETUDIENT A FOND CE PROBLÈME — LE PREMIER QUI LES TOUCHE DE SI PRÈS — AFIN QUE BIEN INFORMÉES ET ANIMÉES DE L'ESPRIT DE TOLÉRANCE, ELLES EXIGENT DE SE FAIRE ENTENDRE DANS LEUR MILIEU, DANS LEUR PARTI, DANS LEUR CANTON. LES HOMMES «CONSULTÉS» LES ENTENDRONT SANS DOUTE.

Simone Chapuis-Bischof

Femmes Suisses

paraissant le troisième samedi du mois
Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Présidente du comité du journal
Jacqueline Berenstein-Wavre
Rédactrice responsable
Martine Chenou
23, Couloouvrenière
1204 Genève

Administration
Rose Donnet
23, route de Préveissin
1217 Meyrin
C.C.P. 12 - 11791

Publicité
Annonces-suisse S.A.
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement
1 an: Suisse Fr. 15.—
étranger Fr. 17.—
de soutien Fr. 20.—

Imprimerie Nationale, Genève



KYBOURG

ÉCOLE DE COMMERCE

GENÈVE - 4, Tour-de-l'Île - Tél. 25 10 38

Directeur: R. KYBOURG

Officier de l'Ordre des palmes académiques

Membre de l'Association genevoise des écoles privées AGEP

Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
SECRÉTAIRE STENOGRAPHIQUE
SECRÉTAIRE COMPTABLE
SECRÉTAIRE DE BANQUE
AIDE DE BUREAU
DACTYLOGRAPHIE

ANGLAIS: préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
Steno et dactylo: préparation aux concours officiels de Suisse romande